

# GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – AMENDEMENT

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé

Département(s)	DESC	Date	26 septembre
Numéro		Heure	10h15

<b>Auteur-e(-s) :</b> Groupe libéral-radical	<b>Lié à</b> (obligatoire) : ad <a href="#">24.132</a>
<b>Titre :</b> Amendement à la motion de député-e-s interpartis 24.132, du 11 mars 2024, Préserver, valoriser et pérenniser le site historique de l'Observatoire cantonal de Neuchâtel	
<b>Contenu :</b> Le Conseil d'État est prié d'étudier les voies et moyens de préserver, valoriser et pérenniser le site historique de l'Observatoire cantonal de Neuchâtel ( <i>suppression de : , en contribuant à la constitution d'un pôle autour de la mesure du temps et du patrimoine horloger cantonal</i> ) en collaboration avec le Musée international d'horlogerie de La Chaux-de-Fonds (MIH) et d'éventuels autres partenaires publics ou privés (communes, industrie horlogère, Université...).	
<b>Motivation</b> (facultatif) : Le présent amendement vise à élargir l'étude demandée au Conseil d'État et à ne pas préjuger du résultat à atteindre. S'il convient de préserver, valoriser et pérenniser le site historique de l'Observatoire cantonal de Neuchâtel, il n'est pas impossible que ce but puisse être atteint de manière appropriée autrement que par la constitution d'un pôle autour de la mesure du temps et du patrimoine horloger cantonal. Le Conseil d'État doit être libre d'étudier et proposer d'autres solutions.	

<b>Auteur-e ou premier-ère signataire :</b> <i>prénom, nom</i> (obligatoire) : Alexandre Brodard		
<b>Autres signataires</b> ( <i>prénom, nom</i> ) :	<b>Autres signataires suite</b> ( <i>prénom, nom</i> ) :	<b>Autres signataires suite</b> ( <i>prénom, nom</i> ) :
Quentin Di Meo		